

PSG/Finances Publiques: Quand La DGFIP MARQUE CONTRE SON CAMP

L'affaire est révélée par Médiapart et commence à l'été 2017 : le PSG négocie avec Barcelone le transfert de Neymar da Silva Santos, et oui, parce que les footballeurs ont un nom et un prénom, sont des citoyens, perçoivent un salaire... parfois mirobolant... et doivent s'acquitter des obligations fiscales en découlant. Comme dirait... « à côté du footballeur, il y a l'homme ».

Pour être précis sur les sommes, le contrat est négocié pour cinq ans soit un total de : 489 millions d'euros, répartis en 267 millions d'euros pour la rémunération du joueur et 222 millions d'euros représentant la clause libératoire au club catalan (Source El Mundo 09/2021).

G. Darmanin est alors ministre des Comptes publics et son directeur de Cabinet est un certain J. Fournel, futur directeur général de la DGFIP et plus récemment nouveau directeur de cabinet de B. Lemaire.

Le 4 janvier 2024, Médiapart révèle que le PSG, sur les conseils du Ministre et les recherches de son directeur de cabinet, s'est vu... par rescrits... dispensé de régler l'impôt et les cotisations sociales

afférents à cette « indemnité »... Hulahup!!!

Naissance d'un nouveau Cab. Conseil : Hulahup, Darmatruc Ministère des Comptes Publics, bureaux : Xe étage Bâtiment x, 139 rue de Bercy 75012 Paris

Fourchette basse, cela représente un manque à gagner pour l'état de 64 millions d'euros.

Outre ces infos footballistiques, il faut mettre ces montants en perspectives :

- **Avec** l'État sur le point de promulguer une loi demandant une caution aux étudiants étrangers, une présence continue d'au moins 5 cinq ans pour prétendre aux prestations sociales, remettant en cause l'accès à l'aide médicale d'état, l'accès aux hébergements d'urgence;
- **S** Avec S. Guerini annonçant une année blanche pour la revalorisation salariale des fonctionnaires ;
- **Avec** la négociation sur l'Égalité au ministère des Finances : 3 millions d'euros proposés pour atteindre l'égalité salariale femmes/hommes quand nous estimons le besoin à 224 ;
- **Avec** les propositions indemnitaires miséreuses pour les 94000 agents de la direction des finances publiques qui assument depuis des années une grande part des suppressions d'emplois dans la fonction publique.

Alors oui, Monsieur Neymar Da Silva a certainement acquitté sa contribution fiscale au cours des 7 années passées en France, mais comme tout un chacun non?

Est-ce vraiment le rôle des hiérarques du ministère des Finances d'être les conseils en défiscalisation d'un club de football? Le président Macron se plaît à nous faire des soirées de morale mais ce n'est pas dans les services « de base » que les perquisitions ont eu lieu mais bien dans les bureaux de la DGFIP... (le 15 janvier 2024).

La CGT Finances Publiques soutient les agents qui, encore une fois, seront au contact des contribuables et assumeront le manque de probité des responsables politiques.

La CGT Finances Publiques souligne la compétence reconnue des personnels ceux-ci travaillant au service de l'intérêt général et public et non des actionnaires gataris.

De l'argent il y en a puisque le budget de l'état a les moyen de se dispenser de 64 millions de recettes.

Pour la CGT Finances Publiques, la DGFiP doit maintenant augmenter ses agent.e.s de la DGFiP en accordant une revalorisation indemnitaire substantielle!